

## MAIRIE de LA TOMBE

Canton de Provins

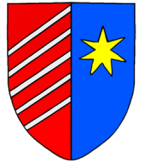
18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Fax : 09.81.40.18.11

mairie.latombe@bbox.fr



*Edition octobre 2020*

# La Gazette de Notre Village



## Edito du maire

Chers habitantes et habitants de notre village,

Ce mois d'octobre est très particulier.

D'une part, la république est attaquée dans ses valeurs les plus profondes avec une recrudescence des actes de terrorisme, engendrant le passage du plan Vigipirate au niveau urgence attentat. D'autre part, les aléas climatiques, tels que la tempête Alex, qui ont engendré des catastrophes incommensurables. De plus, la progression rapide de la COVID 19 a nécessité un renforcement des règles sanitaires avec la mise en place d'un couvre-feu dans notre région puis d'un confinement national.

Ce dernier point nous a contraint, pour assurer votre protection, à annuler le repas du 11 novembre, la fête du beaujolais, le spectacle de Noël et Halloween (nous y avons cru jusqu'au dernier moment).

Nous allons étendre le principe du colis de Noël des personnes âgées aux personnes bénéficiant du repas du 11 novembre, sans que cela puisse évidemment remplacer ces moments festifs entre nous. De même, la mise en place de chèques cadeaux pour Noël ne remplacera pas ce moment tant attendu par les enfants.

Pour la cérémonie du 11 novembre une gerbe sera déposée au pied du monument aux morts. La cérémonie sera organisée selon le contexte COVID et les directives du gouvernement.

Bien que le contexte soit difficile, les commissions communales et intercommunales sont maintenant en place et ont commencé leurs actions.

D'un point de vue projet, notre site internet progresse à grand pas et nous espérons le mettre en ligne d'ici la fin de cette année ou en tout début d'année prochaine. En ce qui concerne la garderie et la seconde cantine, les choses avancent bien. Nous attendons un retour d'une association pouvant porter juridiquement et opérationnellement le projet.

Bonne rentrée scolaire à tous nos enfants dans un contexte sanitaire renforcé. Prenez soin de vous et de vos proches. Respectez les gestes barrières et les consignes de confinement.

Marc CHAUVIN

## Histoire du village

### L'origine de notre nom

De 58 à 51 avant Jésus-Christ, La Gaule fût conquise par Jules César. Les voies romaines facilitèrent les déplacements des légionnaires, des chars et des cavaliers, mais elles ne servaient guère au transport des marchandises. Celui-ci s'effectuait par les cours d'eau.

Durant l'empire, les navigateurs baptisèrent notre village « Tumba » (du latin, signifiant butte). Cette butte était un repère pour eux : l'arrivée au confluent était proche !

Vers 772, l'abbesse de Faremoutiers fit de Tumba son fief. Tumba devint alors Latombe, en un seul mot. Ce n'est qu'au XXème siècle que notre village pris le nom de La Tombe.

## Vie communale

- Enquête publique du 3 juillet dernier

Suite à la demande de beaucoup d'entre nous, les transports de déblais et remblais s'effectuèrent à 50% par voies fluviales. Nous avons répondu que ce n'était pas suffisant !

- Restauration du monument aux morts



Grâce à Kévin,  
le monument  
a retrouvé ses  
couleurs.  
Beau travail !

- **Nettoyage du muret en bord de Seine**



Si vous vous promenez dans ce coin, vous pourrez y découvrir un bout de muret qui pointe son nez... seuls les anciens le connaissaient ! Beau travail Kévin !

- **Plaque d'égout endommagée**



Une plaque d'égout a été endommagée par un camion devant le 73 de la rue grande. La DDE est venue sécuriser le chantier en attendant de s'occuper de sa remise en état.

- **Les déchets verts**

Beaucoup d'entre vous ne savent pas quoi faire de leur tonte, de leurs branches taillées, des mauvaises herbes... Les brûler étant interdit, certains les mettent dans les containers, d'autres les déversent dans la nature et d'autres, plus raisonnables les déposent à la déchèterie ou fabriquent leur composte.

Avec l'aide du SIRMOTOM, nous réfléchissons aux diverses possibilités qui pourraient éviter ces dépôts sauvages de déchets verts et diminuer nos ordures ménagères tout en étant utiles au village.

Notre première démarche sera de vous présenter le compostage. Sachez que le SIRMOTOM met à votre disposition un composteur gratuitement et vous forme pour réaliser votre composte. Je vous ai d'ailleurs noté quelques explications dans le paragraphe du SIRMOTOM de ce mois-ci. Si vous souhaitez en bénéficier, vous pouvez en profiter pour demander à vos voisins de participer à son remplissage.

En janvier, nous feront le point avec le SIRMOTOM pour connaître le nombre de composteurs demandés durant ces 2 mois. Nous pourrons ainsi réfléchir à la suite de notre projet.

- **Audit des bâtiments de la commune**

Le 21 octobre dernier, nous avons fait le tour des bâtiments communaux avec une personne du SDESM afin d'effectuer un audit. Nous remercions chacun de nos locataires de nous avoir reçu. Nous avons écouté attentivement leurs doléances. Nous attendons le rapport de cet expert et réfléchirons sur ce qui doit être amélioré en priorité.

- **La fibre**

Nous vous l'avons annoncée pour la fin de l'année. Elle sera commercialisée dès le mois de novembre. Vous pourrez être contactés par Comcable, Orange, K-net, Bouygues Télécom, Nordnet, Ozone, SFR, Coriolis Télécom ou encore Vidéofutur.

## Vie de la population



Dimanche 4 octobre, 6 km de ballade sous la pluie en comité restreint.

- **Prochaines promenades**

Suite au confinement, la ballade prévue le **dimanche 8 novembre** est annulée. Nous verrons par la suite si nous pourrons maintenir celle du **6 décembre**.

- **Cérémonie du 11 novembre**

Le 11 novembre célèbre à la fois l'Armistice du 11 novembre 1918, la Commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Hommage à tous les morts pour la France. Pour commémorer l'anniversaire de l'armistice de 1918, la journée du 11 novembre fut instituée par la loi du 24 octobre 1922 "journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la paix". La loi du 28 février 2012 élargit la portée à l'ensemble des morts pour la France. C'est donc la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de l'ensemble des Morts pour la France tombés pendant et depuis la Grande Guerre qui s'exprime.

C'est pourquoi nous déposerons une gerbe de fleurs auprès du monument aux morts le 11 novembre prochain. Nous aurions souhaité leur rendre hommage avec vous à nos côtés, mais le confinement ne nous le permettra pas cette année.

## Le SIRMOTOM



### LE COMPOSTAGE



Le compostage est un moyen simple de valoriser la fraction fermentescible (c'est-à-dire les matières biodégradables) présente dans nos ordures ménagères : les restes de repas, les épluchures, les papiers souillés, les fleurs coupées... Ces matières représentent plus d'un tiers de nos poubelles. On y ajoute des déchets de jardins, complément nécessaire au bon compostage. Le produit obtenu est un engrais comparable à l'humus, très utile en agriculture et en jardinage.

Savez-vous que le SIRMOTOM offre un composteur à chaque foyer qui en fait la demande ? Il vous le livre et vous conseille. Son volume varie selon la taille de votre jardin. Le but est de diminuer nos déchets tout en favorisant la flore de votre jardin et votre potager. Il nous évite aussi d'utiliser des fertilisants chimiques.

- **La méthode**

Remplissez votre composteur à l'aide de vos déchets verts (humides et riches en azote) et déchets bruns (riches en carbones). Pour un bon équilibre, mettre 1/3 de verts pour 2/3 de bruns. Remuez de temps en temps pour aérer votre composte.

Un composte jeune (entre 4 et 5 mois) sera utilisé sur les pieds de tomates par exemple alors qu'un vieux composte (8 mois à 1 an) sera versé sur les fleurs.

- **Les déchets verts :**

- Tontes
- Feuilles
- Epluchures et restes de fruits et légumes
- Mauvaises herbes
- Fumiers d'animaux d'élevage
- Paillage d'animaux domestiques herbivores
- Noyaux de fruits
- Filtres et marc de café
- Sachets d'infusion
- Restes de féculents
- Légumes cuits

- **Les déchets bruns :**

- Branchages (2 à 3 cm)
- Feuilles mortes
- Copeaux
- Paille
- Ecorces
- Sciure
- Herbes sèches
- Serviettes en papier
- Essuie-tout si non colorés
- Mouchoirs
- Coquilles de fruits secs (noix, noisettes)
- Coquilles d'œufs
- Poils, cheveux et plumes
- Cendres de bois froides saupoudrées
- Boîtes à œufs en carton
- Cartons (coupés en petits morceaux)
- Journaux

N'hésitez pas à faire une demande auprès du SIRMOTOM, soit par téléphone au 01.64.32.67.23, soit par e-mail : [sirmotom@wanadoo.fr](mailto:sirmotom@wanadoo.fr) ou encore via leur site internet [www.sirmotom.fr](http://www.sirmotom.fr)

## Vie dans la communauté des communes

- **Commission « de travaux de la communauté des communes »**

Elle se compose de 15 membres et gère les bâtiments acquis par la CCBM :

- A Bray sur Seine : bureaux de la CCBM, l'espace santé, la perception (louée à l'administration fiscale), le cinéma (travaux en cours), l'office de tourisme, le bâtiment où se trouvait ATAC divisé en 3 parties aujourd'hui (vétérinaires, restos du cœur et une libre). Une convention a été signée avec le gymnase, des travaux ont été réalisés en 2020.
- A Donnemarie-Dontilly : le gymnase et complexe sportif, les vestiaires du collège (4 bungalows), le stade (terrain de football à refaire), voirie devant le collège, la halte-garderie « la bulle aux papillons » (grillage à refaire autour des bacs de rétention), l'église de Dontilly (désacralisée mais classée).
- A Gouaix : le gymnase.
- A Fontaine-Fourches : la salle des fêtes (le ravalement et l'isolation ont été effectués en 2020), une gardienne est logée sur place.
- A Luisetaines : le musée du Montois.
- La Z.A. de Choyau : 15 ha répartis entre Bray et Jaulnes.

Ses projets : vidéo-surveillance sur tous les sites suivants :

- Maison de la nature à Neuvry,
- Maison des promenades (ancienne gare de Bray),
- Résidence de l'étang de Broda à Bray sur Seine (10 maisons individuelles).

## Informations diverses

- Ouverture de la mairie : les vendredis de 17h00 à 19h00
  
- Horaires d'hiver de la déchèterie de Montereau (1 rue des prés saint martin) :
  - Les lundis, mercredis, jeudis et samedis : 9h - 12h30/ 13h30 - 18h
  - Les mardis : 8h30 – 12h30 / 13h30-18h
  - Les vendredis : 13h30 - 18h
  - Les dimanches : 9h - 12h
  
- Numéros d'urgence :
  - ✓ Police : 17
  - ✓ Samu : 15
  - ✓ Pompiers : 18
  - ✓ SOS médecin : 3624
  - ✓ Gendarmerie de Donnemarie-Dontilly : 01.60.58.20.00
  - ✓ Pharmacie de garde : contacter le commissariat de Montereau ou de provins :
    - ✓ Commissariat de Montereau : 01.64.70.44.00
    - ✓ Commissariat de Provins : 01.60.52.21.30
  
- Covid 19, continuez les gestes barrières !



Mairie La TOMBE



Mairie de La Tombe  
(@MairieTombe)



la\_tombe\_77

*Si vous êtes partisan de l'écologie et souhaitez recevoir la gazette par mail, n'hésitez pas à en faire la demande auprès de la mairie, nous sommes à votre écoute. Un simple mail suffit ! [mairie.latombe@bbox.fr](mailto:mairie.latombe@bbox.fr)*